

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 17 octobre 2008.

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Patrick GRESSER.

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 24 octobre 2008.

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Marcel NORTH, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard
RUSCH, Daniel SCHOETZ.

Absents excusés : Claude GALLER, Christian HUBER, Nathalie GEIGER.

Procuration : Néant.

Objet : Statuts de la Communauté de Communes du Kochersberg.

Au cours de la réunion du Conseil Communautaire du 13 septembre 2008, les délégués de la Communauté de Communes du Kochersberg se sont prononcés en faveur de la modification du statut juridique de la Maison d'Accueil du Kochersberg. Le Conseil a décidé de créer un Etablissement Public Autonome Social et Médico-Social à compter du 1er octobre 2008.

De ce fait, la compétence de gestion de la Maison d'Accueil du Kochersberg figurant dans les statuts de la Communauté de Communes du Kochersberg devient caduque. Les termes suivants doivent ainsi être supprimés des statuts de la Communauté de Communes :

« Gestion et fonctionnement de la Maison d'Accueil du Kochersberg ; Réalisation des investissements de réhabilitation, de mise en sécurité et de modernisation du bâtiment ».

Chaque Commune membre est amenée à se prononcer quant aux modifications citées ci-dessus.

Après avoir exposé les motifs de ce changement statutaire, M. le Maire invite les conseillers municipaux à délibérer sur cette question. Après débat, le conseil municipal adopte à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes du Kochersberg.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 24 octobre 2008.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 25 octobre 2008.

Le maire
Alain North